



SAVOIR-AGIR FORMATION



Travail en Hauteur

Articles R.4323-58 à R.4323-69 du Code du travail
Norme NF EN 361 et 365



Travail en hauteur – Agir en sécurité



Salariés exposés au risque de chute dans le cadre de leur activité (BTP, maintenance, logistique, espaces verts, etc.)



1 Jour (7h)
Renouvellement recommandé tout les 3 ans

Équipement de protection antichute: Port du harnais

Salariés amenés à utiliser un harnais de sécurité et un système antichute

1 Jour (7h)
Renouvellement recommandé tout les 3 ans

Échafaudages R408 R457

Salariés devant monter, démonter et/ou utiliser un échafaudage

Échafaudages de pied : 2 à 3 jours.
Échafaudages roulants : 1 jour.



DESCRIPTION

Permettez à vos équipes de travailler en hauteur en toute sécurité grâce à une formation pratique et conforme au Code du travail. La formation aborde l'évaluation des risques, l'utilisation des équipements de protection individuelle (EPI) et collective, ainsi que les règles essentielles pour prévenir les chutes, première cause d'accidents graves et mortels au travail.

OBJECTIFS

Travail en hauteur – Agir en sécurité

- Identifier les risques liés au travail en hauteur.
- Connaître le rôle des acteurs de prévention.
- Acquérir les connaissances sur la réglementation et les principes de base du travail en hauteur.
- Savoir choisir, utiliser et contrôler ses EPI (harnais, systèmes et liaisons antichute) en fonction de la situation de travail, pour accéder, se déplacer et travailler en hauteur sur structures diverses.

Équipement de protection antichute: Port du harnais

- Identifier et appliquer la réglementation liée au travail en hauteur.
- Vérifier l'état de conformité du matériel.
- Apprécier la qualité et la résistance des ancrages et amarrages.
- Identifier les mesures organisationnelles adaptées au travail à réaliser.
- Utiliser un harnais antichute en sécurité.

Programme de formation

Travail en hauteur – Agir en Sécurité

- Généralités
- Prévention du risque
- La réglementation applicable
- Les moyens de protections

- Utiliser les EPI
- Intervenir en hauteur
- Vérifier les équipements

ÉVALUATION
QCM de contrôle de connaissances

Équipement de protection Antichute: Port du harnais

- Les différents acteurs de la prévention
- Les conditions d'utilisation d'un EPI Antichute
- Les mesures de prévention

- Vérification/ préparation avant intervention
- Apprécier la qualité et la résistance des ancrages et amarrages.
- Utiliser un harnais antichute et ses dispositifs en sécurité.

**Attestation de formation
Certificat de réalisation**

Sur devis : Finançable par l'OPCO

**Chez Savoir-Agir Formation, nous adaptons nos formations au plus près de vos besoins spécifiques, aussi, les Éléments avec un (*) sont donnés à titre indicatifs et peuvent être modifiés pour s'adapter aux besoin spécifiques de votre entreprise.*



Mail : contact@savoir-agir.com - Tel : 01 34 85 62 01

Enregistré sous le numéro 11 78 87032 78 - Auprès du préfet de région d'Ile-de-France

